

**DELIBERATION N°2020-21\_43**  
**de la Commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du Jeudi 21 janvier 2021

**1. Informations diverses : ajout de deux points à l'ordre du jour**

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20  Membres présents : 24 Membres représentés : 11 Total : 35	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0  Suffrages exprimés : 35  Pour : 35 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent l'ajout de deux points à l'ordre du jour de la séance. Ces points concernent d'une part, l'adaptation de l'offre campus sport aux conditions sanitaires pour l'année 2020-2021 et d'autre part, l'ajout de précisions concernant les règles de compensation en PASS / LAS appliquées à l'année 2020-2021, résultant de difficultés des étudiants du fait de la situation de crise sanitaire.

Besançon, le 22 janvier 2021

Pour la présidente et par délégation

La Directrice Générale des Services

Pour la Présidente et par délégation  
Le Directeur général des services adjoint

  
**Thierry BLOND**  
Rabia DEGACHI

